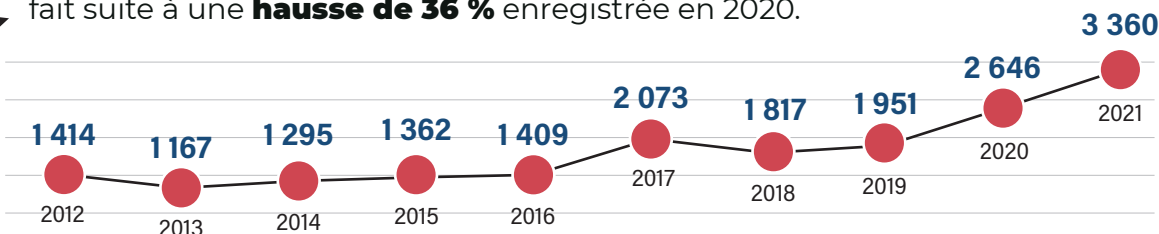


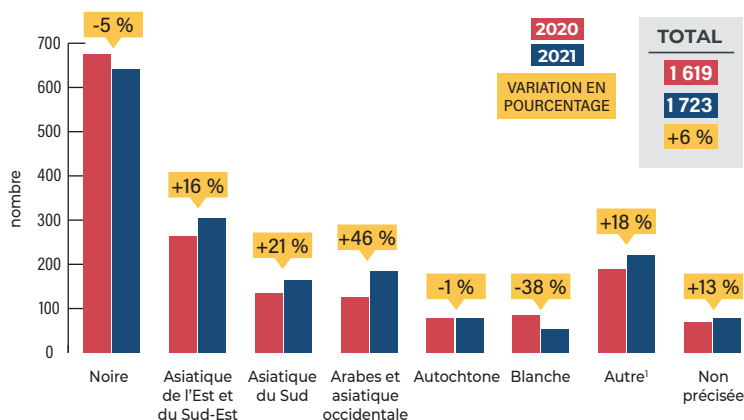
# LES CRIMES HAINEUX DÉCLARÉS PAR LA POLICE AU CANADA, 2021



Le nombre de crimes haineux déclarés par la police a **augmenté de 27 %** au cours de la deuxième année de la pandémie. Cette croissance fait suite à une **hausse de 36 %** enregistrée en 2020.

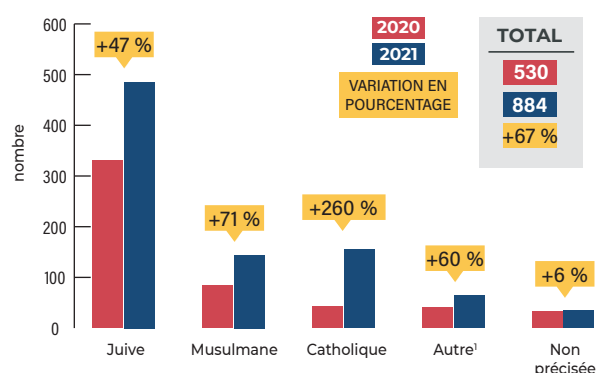


Les crimes motivés par la **haine d'une race ou d'une origine ethnique ont augmenté de 6 %** en 2021, après avoir affiché une **hausse de 83 %** en 2020.



<sup>1</sup> Comprend les motifs fondés sur une race ou une origine ethnique non déclarée ailleurs, ainsi que les crimes haineux ayant ciblé plus d'une race ou plus d'une origine ethnique.

Après avoir diminué pendant trois ans, les crimes motivés par la **haine d'une religion** ont atteint un sommet en 2021.

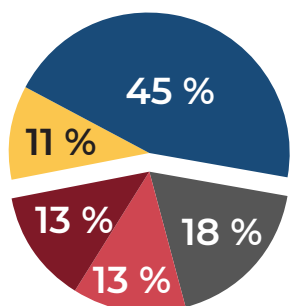


<sup>1</sup> Comprend les motifs fondés sur une religion non déclarée ailleurs.

La **majorité** des crimes haineux déclarés par la police étaient des **infractions sans violence**.

Infractions sans violence : **56 %**

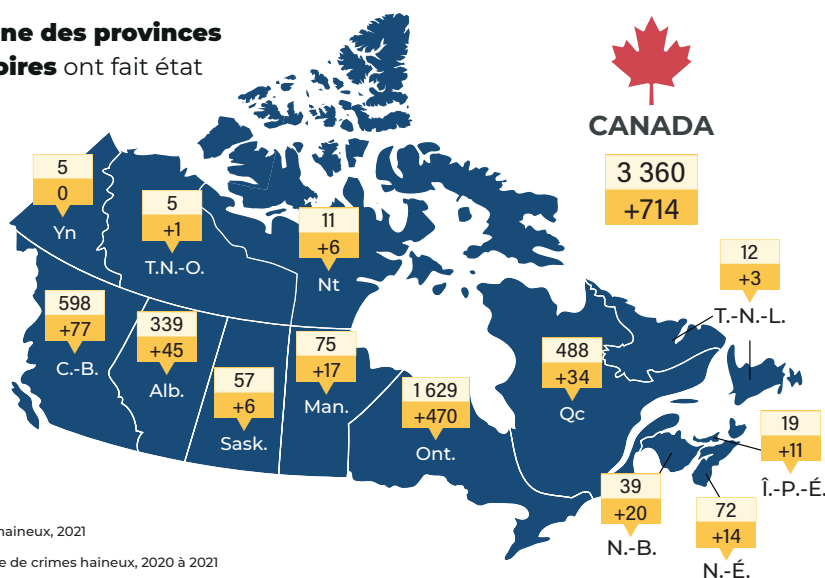
- Méfaits
- Autres infractions sans violence



Infractions avec violence : **44 %**

- Voies de fait simples (niveau 1)
- Menaces
- Autres infractions avec violence

En 2021, **chacune des provinces et deux territoires** ont fait état de **hausse**.



Les crimes motivés par la **haine d'une orientation sexuelle ont augmenté en 2021**, après avoir connu un léger recul en 2020.

Motivation	2020	2021	Variation en pourcentage
Orientation sexuelle	258	423	+64 %
Sexe ou genre	49	62	+27 %
Autre <sup>1</sup>	151	137	-9 %

<sup>1</sup> Comprend l'incapacité mentale ou physique, la langue, l'âge et d'autres facteurs similaires.

**Notes :** Les chiffres sur les crimes haineux comprennent à la fois les affaires confirmées et les affaires soupçonnées d'être motivées par la haine. Les renseignements dans cette infographie correspondent aux données déclarées par les services de police servant 99,7 % de la population du Canada. Sous l'autorité du Grand Prévôt des Forces canadiennes (GPFC), le Groupe de la Police militaire des Forces canadiennes a commencé à déclarer les incidents dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité. Les données du Bureau du GPFC sont agrégées à l'échelle nationale afin de tenir compte des petits nombres et de protéger la confidentialité. Par conséquent, les totaux provinciaux et territoriaux ne correspondront pas aux totaux à l'échelle du Canada.

**Source :** Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

ISBN : 978-0-660-47929-3 | Numéro au catalogue : 11-627-M

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023